CONDITIONS D’ACCUEIL DE L’ÉQUIPE LESPIOTE

Afin de garantir le bon déroulement de l’intervention, la sécurité de chacun et de bonnes conditions de travail, l’établissement d’accueil s’engage à prévoir les éléments suivants.

1. Repas du midi

L’établissement doit prévoir une solution permettant aux trois professionnels de l’équipe LESPIOTE de prendre leur repas du midi dans de bonnes conditions. Les modalités pratiques pourront être convenues avec le responsable référent avant l’intervention.

2. Responsable référent joignable

Un responsable de l’établissement doit être joignable la veille de l’intervention ainsi que le matin même. Sa disponibilité est nécessaire pour coordonner l’installation, faciliter l’accès aux espaces prévus et réaliser un briefing avec l’équipe LESPIOTE avant le début de l’activité.

3. Salle de pause dédiée

Une salle de pause doit être mise à disposition des trois professionnels. Cet espace doit être calme, adapté au repos et isolé des enfants, afin de leur permettre de prendre leurs pauses dans de bonnes conditions.

4. Espace de repli en cas de conditions météorologiques défavorables

En cas de pluie, de froid ou de fortes chaleurs, l’établissement doit mettre à disposition un espace de repli suffisamment grand, couvert et clos, tel qu’un gymnase ou une salle équivalente. Cet espace doit permettre d’accueillir l’activité dans des conditions adaptées et de préserver la sécurité et le confort des enfants ainsi que des professionnels.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »